

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 92 (1941)
Heft: 5

Artikel: Des écorces! Encore des écorces!
Autor: Bourquin, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assurer, pour 1941—1942, un approvisionnement en bois de feu effectué avec équité et sans tiraillements. Ils consistent à établir quels sont les stocks et quels sont les besoins pour les différentes régions de la Suisse. La solution de ces deux problèmes permettra de fixer de nouvelles lignes directrices et d'ordonner à temps les mesures nécessaires.

En résumé, après avoir continuellement développé, élargi et renforcé ces mesures avec les autorités et services compétents, la « Section du bois » se préoccupe maintenant d'organiser l'avenir dans le cadre des possibilités constatées au cours des deux dernières années et de celles que lui révéleront encore ses enquêtes.

M. Petitmermet.

Des écorces ! Encore des écorces !

Dernier appel aux propriétaires de forêts.

Tenir !

Tenir spirituellement, moralement et *économiquement* ! Voilà le mot d'ordre que viennent de lancer au peuple suisse ses autorités et les plus clairvoyants de ses citoyens.

La Providence a voulu que jusqu'ici les horreurs de l'invasion nous soient épargnées. Mais sur d'autres fronts, celui du travail et celui du ravitaillement, la lutte, une lutte pour l'existence, est engagée. Déjà la « bataille des champs » a commencé, suivie de près par la bataille des matières premières. Il s'agit, pour notre pays bloqué au cœur de l'Europe, d'exploiter à fond toutes ses ressources, de les utiliser rationnellement et avec parcimonie.

Tenir, pour l'économie forestière, c'est couper du bois, toujours plus de bois, pour mettre à la disposition du pays cette matière première dont il reconnaît enfin l'importance et pour assurer son ravitaillement en combustibles. Tenir, c'est préparer du bois carburant et du charbon de bois en masse, pour remplacer le pétrole défaillant. Et tenir, c'est encore, ne l'oublions pas, préparer toutes les quantités possibles d'*écorces à tan*.

Nos tanneries, qui constituent la base de l'industrie des cuirs, aussi importante pour le peuple que pour l'armée, sont dans une situation difficile quant à leur ravitaillement en tanin. Les arrivages étrangers ayant cessé à peu près complètement, elles se sont vues dans l'obligation d'entamer leurs réserves; elles en sont

réduites maintenant à puiser aux sources indigènes de tanin. Celles-ci sont trois : le bois de châtaignier dont on tire un extrait, les écorces de chêne (celles de jeunes arbres ayant jusqu'à 20 ou 30 ans) et les écorces d'épicéa qu'on utilise telles quelles. Si l'exploitation des deux premières sources ne peut pas être augmentée de façon sensible, il en est autrement de la troisième. Certes, il faut abattre les arbres en sève pour en récolter l'écorce de tannerie. Mais, dans bien des régions de montagne, des coupes estivales ont toujours lieu. De plus, cette année, la plupart des exploitations forestières se prolongeront tard dans l'été. Les possibilités de récolter des écorces d'épicéa sont donc grandes. Elles doivent être utilisées à fond, car il y va, cette fois, de l'existence du pays.

L'an dernier déjà, un bel effort fut accompli, puisque, en dépit de la mobilisation générale juste au début de la saison, les livraisons indigènes d'écorces d'épicéa atteignirent 2000 t, dépassant de 600 t la moyenne des deux années précédentes. Mais cette quantité est encore insuffisante et l'on réclame un nouvel effort. Nos autorités et les associations intéressées ont pris des mesures pour le faciliter. Le prix des écorces a été relevé. Des cours et des démonstrations seront organisés. En ce début de saison, au moment où la sève reprend sa circulation, nous en appelons une dernière fois à l'esprit d'entraide des propriétaires forestiers. Dès aujourd'hui et jusqu'à fin août, l'écorce de tous les épicéas abattus sera récoltée en plaques de 1 m, roulée et séchée soigneusement, puis livrée aux tanneries.

« Tenir » nous dit-on de toute part. Nous tiendrons, car, pas plus que dans aucun autre, il n'y aura de défection dans le secteur des produits tannants !

A. Bourquin.

Réminiscences de la forêt yougoslave.

Au moment où la Yougoslavie est, à son tour, entraînée dans la guerre et appelée à défendre son territoire, l'intérêt se porte vers cet infortuné pays et, en particulier, vers les Serbes si durement éprouvés, au cours des trente dernières années.

Or, la Yougoslavie est un pays forestier par excellence. En effet, il compte des peuplements remarquables poussant dans les plaines du Nord, c'est-à-dire dans les vallées des affluents du Danube, la Save en particulier.